

# LE CHÈQUE-TAXI

Pour un taxi à la portée de  
tous les Schaerbeekoïis !



En partenariat avec la Commune de  
Schaerbeek et le SPRB Bruxelles Mobilité



☎ 02 240 30 60

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 15h30

info@afschaerbeek.be  
www.afschaerbeek.be

Service agréé COCOF - 0059

## Le principe du chèque-taxi ?

**Se déplacer avec les taxis bruxellois dans le périmètre de la Région de Bruxelles-Capitale.**

D'une valeur faciale de **€5**, le chèque-taxi vous est **offert** sous certaines conditions.

## Le chèque-taxi, pour qui ?

- Soit pour les Schaerbeekoïis handicapés reconnus par le SPF Sécurité Sociale, en incapacité d'utiliser les transports en commun et bénéficiant du statut BIM (ancien VIPO).
- Soit pour les Schaerbeekoïis de 75 ans et plus en incapacité d'utiliser les transports en commun et bénéficiant du statut BIM (ancien VIPO).

## Comment obtenir le chèque-taxi ?

### 1 - Constituer son dossier avec les justificatifs suivants :

- Statut BIM (ancien VIPO) = attestation délivrée par la mutuelle.
- Copie de l'attestation de reconnaissance d'handicap délivrée par le SPF Sécurité Sociale.
- Certificat médical attestant l'incapacité à prendre les transports en commun.
- Vignette de mutuelle.

### 2 - Faire parvenir les documents à l'asbl À VOS CÔTÉS 1030 :

- Soit par courrier :  
Chaussée de Haecht 226, 1030 Schaerbeek.
- Soit par email : info@afschaerbeek.be
- Soit en les déposant à notre service du lundi au vendredi entre 8h30 et 15h30.

## Et après ?

**Une fois le dossier validé, le bénéficiaire vient retirer 10 chèques d'une valeur faciale de €5\*.**

Si besoin, le bénéficiaire peut donner procuration à la personne de son choix.

**Les retraits s'effectuent au siège de l'asbl À VOS CÔTÉS 1030**, située Chaussée de Haecht, 226 - 1030 Schaerbeek :

- le premier mercredi du mois entre 10h30 et 12h30
- le premier vendredi du mois entre 13h et 15h30

Si le bénéficiaire le souhaite, et à condition d'en refaire la demande auprès de l'asbl, ces chèques peuvent être **renouvelés tous les trois mois**.

### Comment les utiliser ?

À titre d'exemple, si votre course coûte €15 vous pourrez donner au chauffeur 3 chèques de €5.

\* Dans la limite du budget annuel alloué par la Région de Bruxelles-Capitale.

## Pour plus d'informations, Contactez-nous !



02 240 30 60

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 15h30

Chaussée de Haecht 226  
1030 Schaerbeek

info@afschaerbeek.be  
www.afschaerbeek.be

Service agréé COCOF - 0059